



## COMITÉ SYNDICAL du Lundi 29 mars 2021 à 10h00

L'an deux mille vingt et un, le 29 mars à 10h00, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde,, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués

En exercice : 115

Présents : 42

Pouvoirs : 1

Votants : 42\*

Adopté avec :

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation établie et  
affichée le :

22 mars 2021

Certifié exécutoire compte  
tenu :

- de la transmission en  
Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 37

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Christian POUCH, M. Eric VALERY, M. Alain DOUSSEAU, M. Philippe LESCURE, M. Christian PRADAYROL (n'a pas pris part au vote), M. Jacques VEYSSIERE, M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Guillaume PELISSIER, M. Hubert BOURNOL, Mme Josette FARGETAS, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Laurent DARTHOU, M. Christian MANIERE, M. Alain RIGOUX, Mme Chrystèle POUCH, Mme Delphine FOUCAUD, Mme Sylvie LORENZON, M. Alain LAPACHERIE, Mme Martine DUMONT, M. Jean-Louis MICHEL, M. Philippe BATISTA, M. André HACQUART.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : M. Alain SIMONET, M. André ALRIVIE, M. Bernard REYNAL, M. Jean-Pierre NORMAND-COURIVAUD, M. Gabriel BARRADE, M. Vincent LEDOUX, M. Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Yves NOYER, M. Pierre MACHÉ, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Laurent PUYJALON.

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 1

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL.

### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 5

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Martine CONTIE, Mme Sophie OVTCHARENKO, M. Jean-Pierre LABORIE, M. Gérard COOPER.

Communauté de Communes Midi Corrèzien : M. Marcel-Bernard SIMBELIE.

Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20210402-2021-4-AR  
Date de télétransmission : 02/04/2021  
Date de réception préfecture : 02/04/2021

## DÉLIBÉRATION N°2021-4

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Madame Céline GAUL pour remplir les fonctions de secrétaire.

### DELIBERATION N°2021-4 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RESULTATS 2020

**RAPPORTEUR : MONSIEUR YVES LAPORTE, VICE-PRESIDENT**

Vu le résultat du compte administratif pour l'exercice 2020

#### **Il est proposé au Comité Syndical :**

- D'adopter le compte administratif 2020 qui dégage les écritures suivantes :

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Section de fonctionnement	78 481.80 €	465 440.03 €
<i>Excédent</i>		<b>386 958.23 €</b>
Section d'investissement	26 601.86 €	187 972.13 €
<i>Excédent</i>		<b>164 370.27 €</b>
RAR	3 000 €	0
Besoin de financement	0	0

- D'affecter les résultats 2020 de la manière suivante :

Affectation du résultat en investissement (cpt/ 1068R)	0
Affectation du résultat en fonctionnement (cpt/ 002 R)	<b>386 958.23 €</b>
Reprise du résultat d'investissement (cpt/ 001 R)	<b>164 370.27 €</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ\***

\*M. PRADAYROL n'a pas pris part au vote.



Le Président,  
**Christian PRADAYROL**

Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20210402-2021-4-AR  
Date de télétransmission : 02/04/2021  
Date de réception préfecture : 02/04/2021